


La Famille Turgeon.

1663-1919



1663-1919

Arbre généalogique

de la

Famille Turgeon

Québec

Chr. Dussault & Froulx Imr.

1919





*A l'Honorable Adélarde Turgeon,
Président du Conseil Législatif,
Québec.*

Monsieur,



'AI le plaisir de vous remettre avec les présentes, votre arbre généalogique, la série complète de vos ancêtres tant paternels que maternels, remontant pour certaines branches jusqu'au-delà de trois siècles.

Votre premier ancêtre au Canada s'appelait Charles Turgeon. Il émigra de France au Canada vers l'année 1663 avec sa femme Périnne Lefebvre et deux enfants, Marie Claire, âgée de 14 ans et Jacques, âgé de 10 ans.

Charles Turgeon était originaire de St-Jean de Mortagne, en Normandie. Mortagne existe encore

aujourd'hui; c'est un chef-lieu d'arrondissement dans le département de l'Orne.

Charles Turgeon devait avoir 36 ans à son arrivée au pays en 1663; au recensement de 1667, il donne 40 ans pour son âge. Sa femme était du même âge que lui. Son nom de famille était Lefebvre; quant à son prénom, on l'appelait tantôt Perinne et tantôt Paquette ou Jacquette. Le père de Charles Turgeon s'appelait Jacques.

Charles Turgeon est le seul chef de famille de ce nom qui soit venu de France s'établir au Canada et l'ancêtre de tous les Turgeon. La prononciation de votre nom n'a jamais varié; et l'orthographe non plus semble ne s'être jamais écartée de l'orthographe actuelle. A l'encontre de tant de familles canadiennes, vous n'avez jamais eu de surnom.

Charles Turgeon s'établit cultivateur sur la côte de Beauport. Le recensement de 1667 nous fait sur son compte le bref mais intéressant rapport suivant: "Charles Turgeon, 40 ans, Perinne Lefebvre, sa femme, 40 ans, enfants: Jacques, 14 ans, Zacharie, 4 ans, Pierre, 1 an. "Dix arpents en valeur."

Remarquons que Marie Claire, que nous avons mentionnée âgée de 14 ans à son arrivée au pays en 1663 n'est plus au foyer; elle est mariée depuis deux ans à Abel Sagot dit Laforge et demeure à Québec

avec son mari, taillandier; Zacharie, âgé de 4 ans est l'ancêtre de votre père; Jacques, âgé de 14 ans et né en France est l'ancêtre de votre mère.

Au recensement de 1681, la famille est encore sur la même ferme, à Beauport. Le rapport des recenseurs se lit comme suit: "Charles Turgeon, 55 ans, Perinne Lefebvre, sa femme, 55 ans. Enfants: Zacharie, 18 ans, Pierre, 15 ans, Jean, 10 ans; 2 fusils, 5 bêtes à cornes. 12 arpents en "valeur."

Jacques, l'aîné venu de France, a quitté le foyer à son tour. Il n'est pas marié, mais il est établi sur une ferme à Beaumont. Il y est depuis quelque temps déjà puisqu'il a 6 arpents de défrichés. C'est lui qui ouvre à la famille le chemin de Beaumont; son frère Zacharie le suivra plus tard.

Charles Turgeon laissa donc après lui quatre fils, Jacques, Zacharie, Pierre et Jean. Les deux aînés, Jacques et Zacharie allèrent s'établir à Beaumont, où leur nombreuse lignée s'est multipliée jusqu'à nos jours; les deux plus jeunes frères restèrent à Beauport, la paroisse paternelle, où leurs descendants également sont restés fixés; quelques uns d'entre eux iront trouver à Beaumont leurs cousins des branches aînées qui semblent avoir déplacé avec avantage le foyer de la famille.

Outre ses quatre fils, Charles Turgeon eut trois

filles. L'une Marie Claire, née en France et mariée, nous l'avons déjà vu à Abel Laforge, taillandier, à Québec. Les deux autres se firent religieuses. L'une mourut jeune à l'Hôtel-Dieu de Québec, elle avait dix-huit ans et venait de prononcer ses vœux. L'autre fournit une longue carrière religieuse et vient finir ses jours au couvent de Bécancour, à l'âge de 58 ans. Elle portait en religion le nom de Marie-Anne-Claire-de-Ste-Marthe.

Zacharie Turgeon le 2ième fils de Charles Turgeon, établi à Beaumont à la suite de son frère aîné Jacques, épouse en 1691 Isabelle Roy ; il eut une belle famille de 12 enfants et cinq de ses fils deviendront chefs de famille. C'est Louis, l'un d'entre eux qui sera le grand-père de votre grand-père et qui épousera Marie Angélique Couture ; nous verrons plus loin combien est intéressante cette Angélique Couture et toute la famille Couture.

Jacques Turgeon, l'aîné des quatre frères était établi, nous l'avons déjà vu, le premier à Beaumont. Il est l'ancêtre de votre mère. Il était célibataire endurci et ne contracta mariage qu'à l'âge de 51 ans, en 1704. Il épousa une jeune veuve de 28 ans. Il eut quatre enfants, deux filles et deux fils. L'une des filles, Marie Charlotte, épousa Guillaume Couture, petit-fils de l'historique Guillaume Couture comme sa cousine Angélique, que nous avons dit

plus haut être la grand'mère de votre grand'père paternel.



Votre grand'père paternel François Turgeon était cousin germain de Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon, 14ième évêque et 2ième archevêque de Québec. Ils étaient tous deux petits-fils de Louis Turgeon et d'Angélique Couture. Antoine Turgeon, le père de votre grand'père, et Louis Turgeon, le père de Monseigneur Turgeon, étaient les deux frères, fils de Louis et de Angélique Couture.

Un autre cousin de votre grand'père et frère de Monseigneur Turgeon est l'Honorable Louis Turgeon, qui fut député à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada pour le comté de Hertford du 6 août 1804 au 2 octobre 1809 et du 25 avril 1816 au 10 mars 1818, date à laquelle il fut nommé conseiller législatif. Il mourut le 26 septembre 1827. Le comté de Hertford qu'il représentait avait à peu près les limites actuelles du comté de Bellechasse.

Un autre cousin de votre grand'père et cousin de Monseigneur Turgeon et de l'Honorable Louis Turgeon est l'Honorable Joseph-Ovide Turgeon, qui fut député à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada pour le comté d'Essex du 28 août

1824 au 9 octobre 1834 et conseiller législatif pour la province du Canada du 28 décembre 1848 à sa mort le 9 novembre 1856. Le comté d'Effingham s'appelle le comté de Terrebonne depuis 1830. Le père de l'Honorable Joseph Turgeon s'appelait Joseph ; le père de l'Honorable Louis et de Monseigneur s'appelait Louis ; le père de votre grand-père s'appelait Antoine. Joseph, Louis et Antoine étaient les trois frères.



Dans votre tableau côté maternel, colonne de la Sième génération, famille No 32, il faut remarquer le nom historique de Abraham Martin. Du côté maternel, Sième génération, Nos 41 et 50, on trouve également le nom de Anne-Martin, fille de Abraham Martin.

ABRAHAM MARTIN est remarquable pour avoir été avec Louis Hébert un des premiers colons du Canada, et aussi pour avoir légué son nom aux célèbres "Plaines d'Abraham". Le premier baptême entré sur les registres de Notre-Dame de Québec est au mois d'octobre 1621, celui d'Eustache Martin, fils de Abraham Martin dit l'Écossais, pilote de la Rivière St-Laurent, et de Marie Langlois. Abraham Martin a laissé par ses filles une très nombreuse

postérité. Dans les archives des Dames Ursulines sont les titres de deux terres qui lui ont appartenu. Ces deux terres réunies furent vendues aux Ursulines de Québec, par les héritiers de Maître Abraham.

La terre d'Abraham Martin reçut le nom de " Plaine d'Abraham ", nom ensuite étendu au plateau voisin, sur lequel fut livrée la célèbre bataille entre Wolfe et Montcalm.

Charles-Amandor, le seul fils d'Abraham qui lui ait survécu, fut le second canadien élevé à la prêtrise ; il fut membre du séminaire des missions étrangères de Québec, et chanoine de la cathédrale.



Un autre nom historique qu'il faut honorer dans votre tableau est celui de Guillaume Couture que vous voyez côté paternel, 7ième génération, No 27. Guillaume Couture est le grand'père de Angélique Couture, que nous avons vue plus haut mariée à Louis Turgeon et grand'mère de Monseigneur Turgeon, des honorables Louis et Joseph-Ovide Turgeon et de votre grand'père.

GUILLAUME COUTURE est un héros canadien avec la pleine signification que comportent ces deux mots. Sept ans avant son mariage avec Jeanne Aymard il était déjà fixé au pays et la relation du Père

Bressani nous fait voir quels étaient nos pères, quels sentiments animaient leurs actes, de quelle grandeur d'âme ils étaient capables.

Le 2 août 1642, dit le Père Bressani (je cite Ferland, Vol. 1, pages 316 à 322), les Hurons avec le P. Jogues, Guillaume Couture, interprète, et René Goupil, jeune chirurgien, qui allait exercer son art auprès des chrétiens, les Hurons, dis-je, avec douze canots, reprenaient le chemin de leur pays. Les voyageurs avaient laissé les Trois-Rivières depuis deux jours et étaient très probablement arrivés aux îles du Lac St-Pierre, lorsqu'ils découvrirent sur le rivage l'empreinte des pas de quelques hommes. A peine avaient-ils fait encore un mille de chemin, qu'ils furent enveloppés par une bande de près de quatre-vingts Iroquois, qui, par une décharge d'arquebuses, forcèrent les canots à prendre terre. En touchant le rivage, presque tous les hurons s'enfuirent dans la forêt. Quelques-uns seulement restèrent fermes, et, soutenus par quatre français, se défendirent vaillamment ; mais enfin écrasés par le nombre ennemi, qui recevait des renforts, ils furent contraints de fuir, en laissant au pouvoir des iroquois, René Goupil et plusieurs des hurons. Le P. Jogues aurait pu les suivre ; toutefois ne voulant pas abandonner les prisonniers, il alla se rendre à l'un de ceux qui étaient chargés

de les garder. Bientôt le chef chrétien Eustache Ashtsistari et d'autres Hurons furent amenés pour grossir le nombre des captifs. Le dernier qui revint auprès du P. Jogues fut Guillaume Couture. Jeune, plein de feu et d'agilité, il s'était enfoncé dans les bois, laissant les ennemis bien loin derrière lui, lorsque s'apercevant que le père Jogues ne l'avait point suivi, il vint de lui-même s'offrir pour partager sa captivité. Fiers de leur victoire, les Iroquois commencèrent aussitôt à tourmenter leurs victimes, et Couture, qui dans le combat avait tué un de leurs chefs, fut exposé à toute leur fureur ; ils lui arrachèrent les ongles, lui broyèrent les doigts avec les dents, et lui passèrent une épée à travers la main. Quelque atroce que fut la douleur, il la supporta avec calme et sang-froid.

Les Iroquois reprirent le chemin de leur pays, chargés de butin ; chaque soir, ils se délassaient des fatigues de la journée en tourmentant les captifs. Dans deux occasions surtout, à la rencontre de guerriers qui allaient en course, les supplices devinrent plus longs et plus terribles. La première fois, dans une petite île du lac Champlain, les prisonniers furent caressés, suivant l'expression des sauvages, par une bande de deux cents bourreaux, qui mêlaient à leur barbarie une sorte de bienveillance pleine d'ironie. Comme ils portaient pour

la guerre, ces hommes se croyaient obligés de pré-luder à leurs exploits par la cruauté. Après avoir rendu grâces au soleil, dieu des combats, et félicité leurs frères vainqueurs par une bruyante fusillade, ils se jetèrent dans la forêt voisine pour y couper des bâtons. En mettant pied à terre les prisonniers eurent à passer au milieu des guerriers rangés sur deux lignes et frappant de toutes leurs forces avec leurs bâtons. Le P. Jogues qui marchait le dernier, tomba écrasé sous les coups et ne put se relever. A demi mort, il fut saisi et porté sur un échafaud, où pendant la plus grande partie de la nuit, on continua à le déchirer et à le brûler, ainsi que ses compagnons. Eustache Ahatsisari eut les deux pouces coupés, et, par la plaie de la main gauche, on enfonça jusqu'au coude un bâton très aigu ; en héros chrétien, il supporta courageusement ce supplice, que les démons seuls pouvaient inventer.

A la tête du lac Andiatrocte, aujourd'hui le lac George (le P. Jogues en 1646 lui donna le nom de lac du Saint-Sacrement, parce qu'il y passa au temps où l'on célèbre cette fête de l'Eglise), le parti laissa ses canots, et, pendant quatre jours que dura le reste du voyage, les prisonniers, malgré leur état de faiblesse, furent forcés de porter le bagage.

Ils arrivèrent enfin au premier village des Agniers où le Père Jogues et René Goupil s'attendaient à

voir recommencer leurs tourments. Pendant la route, ils auraient pu fuir, n'étant point liés et se trouvant assez souvent éloignés de leurs gardiens ; mais le jeune chirurgien ne voulait point se séparer de son compagnon, et celui-ci aimait mieux souffrir que d'abandonner les Français et les Hurons, qu'il espérait consoler dans leurs derniers moments.

A l'entrée du village les captifs furent de nouveau condamnés à passer entre deux lignes de jeunes gens armés de bâtons et de baguettes de fer, qu'ils faisaient tomber à coups redoublés sur les malheureuses victimes. Les mauvais traitements redoublèrent lorsque les Français et les Hurons furent montés sur le théâtre élevé au milieu du village. Une algonquine chrétienne, captive depuis quelques mois, fut forcée de couper le pouce gauche du missionnaire ; un de ses compagnons eut à subir la même opération, rendue plus douloureuse parce qu'elle fut faite non avec un couteau, mais avec une écaille d'huitre. La nuit on les réunissait dans une cabane où les jeunes gens et même les enfants s'amusaient à jeter sur eux des cendres rouges et des charbons ardents. Le P. Jogues fut suspendu par les bras à deux poteaux plantés dans la cabane, et telles étaient ses souffrances, qu'il en serait mort, si un jeune Iroquois n'avait eu pitié de lui et ne l'eut délié. Cette charité fut récompensée ; car, quel-

ques mois après, le Père, l'ayant rencontré fort malade, l'instruisit, le baptisa et lui ouvrit ainsi les portes du ciel, le nouveau chrétien étant mort peu après son baptême.

Pendant sept jours les prisonniers furent trainés de village en village, ne changeant de lieu que pour trouver des bourreaux plus frais et mieux disposés à continuer l'œuvre de sang. On leur annonça enfin qu'ils allaient périr par le feu ; et le P. Jogues profita des moments qui lui restaient pour exhorter ses compagnons à persévérer dans leurs bonnes dispositions, et à se préparer ainsi à entrer dans une meilleure vie. Cependant un grand conseil fut convoqué, et il y fut résolu d'accorder la vie aux Français et à la plus grande partie des Hurons, trois de ceux-ci seulement étant condamnés à mourir. L'un d'eux était le brave Eustache Ahatsitari, qui périt au milieu des tortures avec toute la grandeur d'âme et la patience d'un martyr des premiers siècles de l'Église. Guillaume Couture fut donné à une famille sauvage, qui l'adopta et le conduisit dans le village le plus éloigné.

Guillaume Couture fut délivré au bout de quelques années. Il fut fréquemment employé dans les négociations avec les sauvages ; il se distingua dans toutes les occasions par son intelligence et son courage. En 1649, il épousa Anne Aymard

et s'établit à la Pointe-Lévis, où il fut sénéchal et capitaine de la côte. Il mourut en 1702, âgé de 85 ans. Ses descendants sont très nombreux dans le district de Québec et dans celui de Gaspé. Monseigneur Turgeon, archevêque de Québec, et Mgr. Bourget, évêque de Montréal, descendent par les femmes, de ce martyr de la foi. Claude Bourget, le premier ancêtre de Monseigneur Bourget épousa Marie Couture, une des filles de Guillaume Couture.



Tels sont, Honorable Adélarde Turgeon, les ancêtres de la famille Turgeon. En me demandant de faire votre généalogie vous m'avez fourni l'occasion de relire des pages intéressantes de notre histoire et de nos registres. Je vous en remercie.

JOSEPH DROUIN,

Avocat.

Montréal, août, 1918.

